Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOUVELLES ORIENTATIONS DE POLITIQUE SANITAIRE (NOPS)

Le réseau de soins du Nord vaudois reconnu d'intérêt public

Vendredi 4 février à Chamblon, le chef du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) Charles-Louis Rochat a accordé la reconnaissance d'intérêt public au Réseau de soins du Nord vaudois (RéNOVA). Après le ReSCo (Morges-Aubonne), RéNOVA devient ainsi le deuxième réseau reconnu d'intérêt public. Six autres projets sont encore en phase d'élaboration dans le Canton, dont plusieurs devraient aboutir cette année encore.

RéNOVA organise en réseau le plus grand nombre des prestataires de soins de la région. En plus du Centre hospitalier d'Yverdon-Chamblon (CHYC) sont affiliés une dizaine d'établissements médico-sociaux, l'Association pour le santé, la prévention et le maintien à domicile d'Yverdon ainsi que le Centre de soins et de santé communautaire du Balcon du Jura, à Ste-Croix. Une trentaine de médecins libres praticiens de la région et le Secteur psychiatrique Nord des Hospices cantonaux sont également associés au projet. Charles-Louis Rochat, Chef du Département de la santé et de l'action sociale, les a félicités au nom du Conseil d'Etat et a relevé la satisfaction qu'il avait à concrétiser, par la reconnaissance d'intérêt public, des travaux qui reposent sur une longue tradition de coopération entre institutions dans la région. C'est le cas par exemple d'INTERFACE, un projet régional d'orientation des patients qui a notamment inspiré le programme cantonal des BRIOs, les Bureaux régionaux d'information et d'orientation des patients que devront exploiter, à terme, tous les réseaux de soins du Canton.

Le député Pascal Broulis, président de l'Association RéNOVA, et Gérald Simon, directeur du Comité exécutif, ont pour leur part présenté les projets du réseau pour l'année 2000. Ces projets constituent le corps même du contrat de prestations passé avec l'Etat. Ils sont regroupés en 7 domaines : planification, liaison et orientation, filières de soins, prévention, communication et information, ressources humaines et

enfin qualité. Le coût total de ces projets se monte à environ 1 million de francs. La moitié de ce coût est prise en charge par le FIACRE, le Fonds d'innovation et d'appui à la constitution des réseaux de soins, puisque chaque franc investi par le réseau dans un projet agréé par le DSAS donne droit à un franc du FIACRE. A noter que ce fonds est alimenté par un prélèvement sur les ressources ordinaires de l'ensemble des institutions subventionnées du Canton. On peut dès lors affirmer que la constitution des réseaux s'opère à ressources constantes, c'est à dire sans incidence sur le budget de l'Etat ni sur les primes des assurés.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 février 2000

Marc Diserens, chef du Service de la santé publique, 021 / 316 42 41 Gérald Simon, président du Comité exécutif RéNOVA, 024 / 424 39 39

Rénova